

Licence professionnelle Métiers de
l'animation sociale, socio-éducative et
socioculturelle



Livret
de
l'étudiant
2019-
2020

Livret de l'étudiant Lpro MASSES - 2019-2020

Table des matières

1. Présentation de la Licence professionnelle	2
2. Les fiches diplôme /la fiche DiCoPro	6
3. Programme de la formation.....	7
4. Le projet tutoré.....	8
5. Le stage.....	9
6. Le mémoire	11
7. Modalités de contrôle.....	12
8. Formes à respecter pour la présentation du mémoire	14
9. Descriptif des enseignements - Semestre 5.....	20
10. Descriptif des enseignements - Semestre 6	31
11. Equipe pédagogique	35



1. Présentation de la Licence professionnelle

▪ Les objectifs de la licence

L'objectif de cette licence professionnelle (diplôme de niveau 6 – anciennement II) est de former des étudiants capables d'être employés en tant qu'animateurs/coordonnateurs de projets ou animateurs de développement social, socio-éducatif et socioculturel.

La licence professionnelle vise donc à former des cadres de l'animation capables de concevoir et conduire des projets dans les structures qu'elles soient ou pas dans le champ de l'animation mais qui valorisent ses fonctions et ses valeurs.

Dans le cadre de cette formation, les étudiants n'ont pas vocation à animer en direct les publics mais à promouvoir des projets au service des publics. Ils peuvent dès lors développer des projets qui sont préparés par les structures ou encore proposer des projets aux structures.

La formation s'appuie sur le partenariat fort que le département AES de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 a su construire depuis vingt ans avec les acteurs institutionnels et les professionnels du champ de l'animation et de l'économie sociale et solidaire.

▪ A qui s'adresse la licence professionnelle ?

La licence professionnelle « Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle » est proposée au niveau L3 sur une année (semestres 5 et 6).

Elle accueille des étudiants en formation initiale, en formation continue et en contrat de professionnalisation titulaires de 120 crédits acquis lors des deux premières années d'une licence du domaine Sciences de l'Homme et de la Société (dont AES, sociologie, sciences de l'éducation,...), ou par VAE et VAP pour les étudiants justifiant déjà d'une expérience professionnelle dans le secteur de l'animation, les titulaires d'un DUT "carrières sociales" ou d'un BTS "tourisme" ou "économie sociale et familiale".

▪ Les types d'enseignements

Les enseignements comportent : des cours et des travaux dirigés, des séminaires pluridisciplinaires, un enseignement méthodologique pour la réalisation du mémoire, un suivi et un accompagnement de stage.

Ces enseignements sont assurés par des enseignants et des enseignants chercheurs de l'université Paul-Valéry Montpellier 3 et par des professionnels et acteurs du champ de l'intervention sociale et en particulier de l'animation.

▪ Les savoir-faire et compétences

- Comprendre la situation professionnelle, son environnement (institutionnel et économique), sa place d'acteur professionnel,
- Avoir des repères historiques et comprendre les faits sociaux pour mieux maîtriser les enjeux de l'intervention,
- Être capable de cerner les caractéristiques des populations et d'un public,
- Organiser (maîtriser les étapes) et animer des activités ou un projet,
- Assurer des tâches matérielles de préparation et de logistique,
- Maîtriser les outils de gestion des structures de l'animation,
- Maîtriser les outils de gestion des ressources humaines dans le secteur de l'animation,
- Maîtriser et connaître l'environnement juridique du champ professionnel,
- Maîtriser l'outil informatique,
- Évaluer les acquis et les résultats d'une action ou d'un projet.

- Les conditions d'accès

Les étudiants qui souhaitent candidater à la licence professionnelle « Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle » doivent suivre la procédure en candidatant, en ligne, à partir du site eCandidat (<https://candidatures.univ-montp3.fr/ecandidat/>), en suivant strictement le calendrier défini par l'équipe pédagogique et l'UFR 4.

Principales pièces composant le dossier :

- un CV détaillé / Une photocopie des diplômes et relevés de notes / Une lettre de motivation qui pourra détailler les attentes du candidat vis à vis de cette licence professionnelle et ses objectifs professionnels.

Attention : la mobilisation pour la recherche du stage constitue un critère de la sélection. Une promesse de stage et mieux encore le descriptif d'un projet à mener lors de l'année seront des éléments appréciés lors de la sélection.

- Le coût de la formation

- en formation initiale : droits d'inscription en vigueur à l'université pour l'année en cours,

- en formation professionnelle continue, s'adresser au service de formation continue de l'université (SUFCO) à : courriel : ufr4.fc@univ-montp3.fr - Tel : 04 67 14 55 74

- La validation du diplôme

La licence professionnelle s'obtient après délibération du jury du diplôme. Les modalités de contrôle des connaissances sont votées par le conseil des études et de la vie universitaire (voir ci-après point 7.).

- L'environnement de la formation

Le guide de l'étudiant de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 2019-2020 : <https://www.univ-montp3.fr/fr/guide-de-l%E2%80%99C3%A9tudiant>

Ce guide contient toutes les informations permettant de répondre aux diverses questions que se posent les étudiants et au-delà, de donner des informations sur l'organisation de l'université et son environnement. Ci-après, les principaux chiffres et l'organisation de notre université.



- Documentation et recherche :

- La bibliothèque inter-universitaire (BIU) :

<http://www.biu-montpellier.fr/florabium/jsp/biumImpossible/anonyme2/index2.jsp>

- La bibliothèque de section bibliothèque de l'UFR IV (**Bât A, porte 08A**)

L'UFR IV conduit une politique spécifique d'équipement et d'organisation de la bibliothèque. Elle est ouverte à tous les étudiants de l'UFR IV et comporte plus de 7 000 ouvrages, 63 abonnements à des revues, et des abonnements à des banques de données spécialisées en droit, économie, gestion et autres sciences sociales.

■ Environnement institutionnel et partenaires professionnels de la licence professionnelle :

- L'université Paul-Valéry Montpellier 3 et l'UFR IV sont les garants scientifiques et administratifs de cette formation.
- Le département AES est le garant pédagogique.
- Le SUFCO est le support administratif et de gestion des conventions de formation continue pour les professionnels.

Le conseil de perfectionnement de la licence professionnelle se réunit au moins une fois par an. Il envisage la mise en place de séminaires favorisant le lien entre l'université et les structures constitutives de la branche professionnelle et qui permettent d'optimiser l'intégration des étudiants dans le champ professionnel.

➤ Les principaux partenaires contribuant et/ou en soutien à la licence professionnelle :

- CRAJEP (Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire).
- Délégation Nationale des FRANCAS en Occitanie.
- DRJSCS Occitanie (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale).
- Fédération des centres sociaux – Languedoc Roussillon.
- I.PEICC (Association d'Éducation Populaire, affiliée à Peuple et Culture).
- Maison des adolescents – Hérault (MDA 34)
- USPAOC-CGT (Union nationale des syndicats CGT des personnels des associations du secteur animation socioculturelle).
- La Région Occitanie

■ Les interlocuteurs

Université Paul-Valéry Montpellier 3 - UFR 4 – Département AES

Route de Mende - 34199 Montpellier cedex 5

Sites : <https://ufr4.www.univ-montp3.fr/> ou <http://www.developpement-social.fr/>

⇒ **Responsable pédagogique de la licence professionnelle:** Laurence DREYFUSS

Tel : 04 67 14 25 28 / Courriel : laurence.dreyfuss@univ-montp3.fr / Bureau : G 319

⇒ **Secrétariat administratif de la licence professionnelle :**

Tel : 04 67 14 24 53 / Bureau : A 10 / Courriel : lpro.animation@univ-montp3.fr

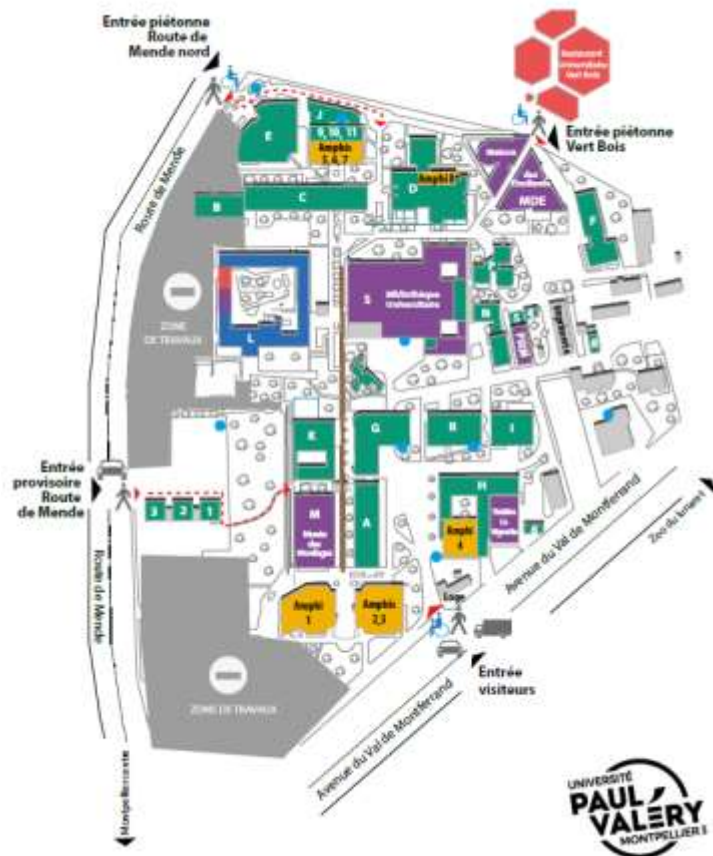
⇒ **SUFCO :** Jeannie Cacace - Tel : 04 67 14 55 74 / Courriel : ufr4.fc@univ-montp3.fr

⇒ **Directeur de l'UFR 4 :** Adda BENSLIMANE

Courriel : adda.benslimane@univ-montp3.fr / Bureau : A 011

⇒ **Directrice du département AES :** Catherine PEYROUX

Courriel : catherine.peyroux@univ-montp3.fr



SE REPÉRER

ADMINISTRATION / PRÉSENCE

- Présidence / Direction Générale des Services 1
- DES - Direction des Études et de la Société 1
- DSF - Direction des Relations Internationales et de la Francophonie 1
- Direction Vie de Campus MDE

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SERVICES COMMUNS

- Associations Étudiantes MDE
- Bibliothèque universitaire 2
- CCU - Centre Culturel Universitaire - 1^{er} étage 2
- Maison Des Étudiants MDE
- Musée des sciences 2
- Presses Universitaires de la Méditerranée PUM
- SCUD-IP - Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientations et d'Orientation Professionnelle MDE
- Salle Charles-Campana MDE
- Salle Jean-Moulin MDE
- SUAPS - Service Universitaire d'Action Physique et Sportive MDE
- SUMPPS - Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé MDE
- SVE - Service de la Vie Étudiante MDE
- Théâtre La Vignette 2

AMPHITHÉÂTRES

- Amphi 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

ENSEIGNEMENT & RECHERCHE

- CLER - Centre de Langues Étrangères et Régionales 2
- IEFS - Institut universitaire d'Enseignement de Français langue Étrangère 2
- IFT - Informatique Pour Tous 2
- ITIC - Institut des Technologies de l'Information et de la communication 2
- Facilors d'enseignement 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8
- Facilors informatiques / accueil ENT 2
- SAESH - Service Accueil des Étudiants en Situation de Handicap 2
- Salles de cours 9, 10, 11
- Salles de cours (BUC, BAVL, BUV) 2
- Salles des Pratices
 - Pierre Hermandy, Charles Crém, Gabriel Laporte, Valéry L'abbat
- SUFCO - Service Universitaire de Formation Continue - 8^{ème} étage 2
- Théâtre 2
- UFA - Unité de Formation par Apprentissage - 8^{ème} étage 2
- UFR 1 - 1^{er} étage 2
- UFR 2 - 2^{ème} étage 2
- UFR 3 - 1^{er} et 2^{ème} étages 2
- UFR 4 - 1^{er} et 2^{ème} étages 2
- UFR 5 - 2^{ème} étage 2
- UFR 6 - 1^{er} étage 2

2. fiches diplômes / la fiche DiCoPro

- Sur le site de l'université (onglet formation) la fiche diplôme est mise à jour annuellement : https://www.univ-montp3.fr/fr/formations/offre-de-formation/licence-professionnelle-DP/sciences-humaines-et-sociales-SHS/licence-professionnelle-metiers-de-l-animation-sociale-socio-educative-et-socioculturelle-program-fr_rne_0341089z_pr_1263815001834.html
- Sur le site de l'UFR 4 : <https://ufr4.www.univ-montp3.fr/fr/licence-professionnelle-mention-m%C3%A9tiers-de-lanimation-sociale-socio-%C3%A9ducative-et>
- **DiCoPro** (du Diplôme aux Compétences Professionnelles) est un catalogue proposé par l'Université Paul-Valéry qui référence tous les diplômes de l'université par secteur d'activité et compétences professionnelles. Simple et intuitif, les formations sont répertoriées selon 7 grands secteurs d'activité : ACCUEIL site > [Formation](#) > [Offre de formation](#) > Par secteurs d'activité

+3 LICENCE PRO
MÉTIERS DE L'ANIMATION SOCIALE, SOCIO-ÉDUCATIVE & SOCIOCULTURELLE

Expertise, conception et conduite de projets visant au développement local, social et socio-culturel

- ≡ Cerner les caractéristiques des populations et d'un public
- ≡ Organiser et animer des activités ou un projet
- ≡ Assurer des tâches matérielles de préparation et de logistique
- ≡ Maîtriser les outils de gestion des structures de l'animation, dont les outils de la gestion RH
- ≡ Connaître et maîtriser l'environnement institutionnel, économique et juridique

COORDINATEUR DE PROGRAMME OU DE DISPOSITIF

CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET

ANIMATEUR DE RÉSEAUX D'ACTEURS

SOCLE DE SAVOIRS

L'animation : histoire et développement, publics & acteurs, cadre juridique
Management et conduite de projets
Politiques publiques
Développement social et territoires
Management (droit, comptabilité et RH)

4 MOIS DE STAGE
EXEMPLES DE MISSIONS

Animateur d'ateliers d'insertion professionnelle pour un café associatif
Soutien à la rédaction d'un dossier pour l'obtention d'un agrément pour une association
Évaluation du projet social d'une CAF

les + Outre le projet mené dans le cadre du stage, les étudiants préparent et réalisent un projet collectif qui prend la forme d'un séminaire de terrain « ailleurs ». Ils choisissent d'interroger certaines pratiques et projets en allant à la rencontre des acteurs de terrain d'une ville. Ces dernières années, les promotions se sont déplacées à Lyon, Toulouse, Grenoble, Marseille. Financement Région pour les demandeurs d'emploi (sous conditions)

UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY MONTPELLIER 3

Occitanie

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES, DES ORGANISATIONS ET DES INSTITUTIONS

+ D'INFOS : FORMATIONS.UNIV-MONTP3.FR

OUVERT À LA FORMATION INITIALE, CONTINUE, À LA VAE ET À L'ALTERNANCE

3. Programme de la formation

Licence professionnelle, « Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle »			
Semestre 5		Vol. hor.	ECTS
U5AMA5	L'animation dans son environnement – L. Dreyfuss	108	12
E51LPMA5	Histoire et développement de l'animation D. Vallade – J. Cartelier	36	4
E52LPMA5	Animation, territoires et politiques publiques L. Dreyfuss – R. Berneise	36	4
E53LPMA5	Publics et acteurs de l'animation K. Amblard - R. Napoléon - A. Djakouane – O. Noël.	36	4
U5BMA5	Management de l'animation – M. Morlaas	108	12
E54LPMA5	Cadre juridique et réglementation J. Attali – M. Morlaas-Audemart	36	4
E55LPMA5	Gestion comptable et financière J-L. Poblador	36	4
E56LPMA5	Gestion des ressources humaines N. Pijoan – W. Malavelle	36	4
U5CMA5	Analyse de pratique + Stage – L. Dreyfuss	284	6
E57LPMA5	Régulation - analyse de pratiques E. Menou – E. Chartier – O. Noël – F. Luschka - J. Aldebert	56	1
E58LPMA5	STLA (stage)	210	5
	(+TER + Projet collectif)	18	
Total semestre 5		500 h	30
Semestre 6		Vol. hor.	ECTS
U6AMA5	Méthodes et langages – B. Prévost	128	9
E61LPMA5	Pratiques et cultures professionnelles M. Loiseau-Nail – E. Menou	36	3
E62LPMA5	Communication et informatique - S. Bringay – F. Luschka	36	3
E63LPMA5	Ateliers professionnalisants B. Prévost — N. Moureau – A. Djakouane – F. Dupin-Meynard	56	3
U6BMA5	Projet tutoré – L. Dreyfuss	158	11
E64LPMA5	Méthodologie de projet E. Menou – O. Noël – - C. Balin	36	3
E65LPMA5	Evaluation et projet E. Menou – S. Desseigne - O. Noël – J. Aldebert	60	5
E66LPMA5	TER + Projet collectif	62	3
U6CMA5	Stage et mémoire professionnel – L. Dreyfuss	333	10
E67LPMA5	Ateliers mémoire professionnel	18	1
E68LPMA5	STLA (stage)	315	9
Total semestre 6		619	30
Total Licence professionnelle		1119	60

4. Le projet tutoré

Le projet tutoré est organisé sur deux semestres : 36 h au 1er semestre + plusieurs interventions ponctuelles dans les ECUE et 158 h au 2d semestre soit sur l'année 12/60 ECTS. Il permet à l'étudiant de se doter des outils utiles à la conduite de sa mission dans la structure de stage et la réalisation du projet. Le projet tutoré est conçu comme un encadrement méthodologique complémentaire à la direction du mémoire (voir ci-après) mais ne s'y substitue pas. Au 2nd semestre, il se décompose en 2 ECUE + 1'ECUE dédiée au travail d'étude et de recherche (TER) et au projet collectif (voir ci-après):

* **La méthodologie de projet** a pour objectif de permettre à l'étudiant :

- d'être capable de traiter des données
- de construire le phasage d'un projet

* **L'évaluation de projet** : Seront abordées ici les questions de méthode et d'outils à penser et mettre en œuvre de la phase du diagnostic à celle de l'évaluation.

Une équipe responsable pilote cet ensemble mais des intervenants divers sont sollicités pour y contribuer. L'ensemble du programme du projet tutoré est présenté en début d'année.

Objectifs opérationnels :

- Acquérir des outils et méthodes nécessaires à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet.
- Appréhender les notions de projet, élaborer un diagnostic de situation préalable à l'élaboration d'un projet et d'un plan d'actions.
- Savoir collecter des informations nécessaires à la réalisation et à l'évaluation d'un projet
- Acquérir les outils et méthodes nécessaires à l'élaboration, la mise en œuvre et à l'évaluation d'un projet (planification)
- Mettre en œuvre le suivi du projet : maîtriser le concept de processus évolutif au sein du projet.
- Acquérir les outils et méthodes favorisant la participation des acteurs concernés dans les différentes phases de réalisation.
- Connaître et comprendre la spécificité du Local

Les enseignements du 1er semestre porteront sur :

- Introduction à la méthodologie universitaire
- Le projet (du diagnostic à l'évaluation)
- Le diagnostic
- Les outils du diagnostic
- Expression et communication
- Retour de stage : analyse des pratiques (+ ECUE E57LPMA5).

* **Travail d'étude et de recherche (TER) + Projet collectif.**

Chaque année, les étudiants de la licence professionnelle sont amenés à concevoir l'organisation d'un "séminaire de terrain" qui a pour objectif (outre le déplacement collectif dans un "ailleurs") d'analyser collectivement à partir d'une problématique co-construite les enjeux de l'animation professionnalisée dans un contexte de changement des politiques publiques. Afin de préparer ce séjour pédagogique, des séances de TER – Projet collectif sont introduites dans l'emploi du temps sur les deux semestres pour permettre aux étudiants de travailler en groupe sur ce projet.



5. Le stage

- * **Durée du stage** pour les étudiants de formation initiale et continue : **525 heures sur les deux semestres¹** :
 - 5 semaines de stage au 1er semestre (étude de terrain, construction du diagnostic).
 - 10 semaines de stage au 2d semestre (conduite de projet),

Une nouvelle réglementation sur les gratifications des stages a été adoptée en juillet 2014 - la loi dite Khirouni. Elle ne concerne que les étudiants de formation initiale. Ces étudiants veilleront à ce que la législation en vigueur soit respectée.

- * Comment s'effectue la recherche des stages, l'intégration et le suivi ?

- Le département AES qui dispense des formations professionnalisantes, en particulier dans le champ de l'intervention sociale, a su tisser des liens étroits avec les structures autant associatives qu'institutionnelles qui peuvent accueillir des stagiaires pour les étudiants qui seraient en difficulté quant à l'organisation de leur stage. Cependant, il est très fortement encouragé la mobilisation de l'étudiant pour trouver la structure de stage. L'autonomie de l'étudiant, en particulier de formation initiale, est un premier pas vers la professionnalisation. **Une promesse de stage constitue un critère majeur lors de la sélection. Pour contribuer à la recherche du stage, un livret des structures de stage ayant accueilli un étudiant est mis en ligne sur le site de l'UFR4.**
- **Avant d'intégrer une structure de stage, l'étudiant présente un projet de stage et ses modalités de mise en œuvre à l'équipe pédagogique qui le valide** (en particulier dans le cadre des enseignements du projet tutoré). Le projet de stage doit présenter les axes de l'intervention attendue et la présentation des ressources humaines et matérielles de la structure d'accueil du stagiaire.
- Une mise en relation est faite avec l'organisme d'accueil entre le directeur de mémoire et la personne plus particulièrement chargée du suivi dans la structure, le tuteur de stage, afin de présenter les objectifs attendus de la formation.
- Une ou deux convention(s) de stage est/sont signée(s) entre l'UFR 4 et la structure d'accueil des stagiaires qui définit les implications réciproques pour le suivi du stagiaire. Attention, désormais, l'étudiant télécharge à partir de son « ENT » accessible depuis son adresse électronique étudiante, les documents de la convention de stage « P-Stage ».

¹ Selon le calendrier universitaire et d'alternance en cours

- Le suivi de stage est plus particulièrement assuré par le directeur de mémoire dans le cadre d'une guidance individualisée. Un document d'évaluation du stage et stagiaire sera transmis au tuteur en fin de stage.

* Suivi universitaire :

L'ensemble de l'équipe enseignante (enseignants chercheurs + professionnels intervenants) est impliqué dans le suivi des stages dans la mesure où les enseignants dirigent le mémoire. Voir point 6. ci-après.

* Tutorat professionnel :

Les tuteurs de stage sont désignés dans le cadre de la convention qui lie le département avec la structure d'accueil des stagiaires.

Le tutorat dans les structures : le tuteur permet à l'étudiant de se familiariser avec l'environnement et lui donne les principales clés de compréhension pour préparer et mettre en œuvre le projet. Il doit lui présenter les outils que la structure utilise dans le cadre de son développement. Le tuteur de la structure de stage a comme interlocuteur du côté de l'université le directeur de mémoire choisi par l'étudiant.

Une rencontre est prévue entre les tuteurs et les directeurs de mémoire avant la fin du 1er semestre pour faciliter la rédaction de la note de diagnostic. (cf. la note dédiée aux tuteurs transmise en début d'année).

* La posture de l'étudiant-stagiaire :

L'étudiant lorsqu'il est sur le terrain est par définition dans l'action, comme agent de développement, porteur d'un projet. Cependant, il doit éviter certains écueils et ne pas se laisser "dépasser" par sa mission, laquelle ne sera sûrement pas livrée « clé en main ». C'est au sein de la structure qu'il acquiert les outils de sa professionnalisation. S'il n'y a pas de « petite mission », il y a par contre à la fois un niveau d'autonomie mais aussi un accompagnement dans ce processus de professionnalisation que l'étudiant est en droit d'attendre de la part de la structure. Dans cette position de stagiaire, bien souvent, les étudiants craignent d'être une charge : c'est une erreur : ils sont également une richesse pour les structures.

* Comment est évalué le stage ?

- Le stage est évalué tout d'abord au moyen d'une fiche récapitulative qui permet d'évaluer les savoirs, savoir-faire et savoir-être du stagiaire.

- Le tuteur de stage, présent lors de la soutenance du mémoire signifie dans le cadre de la délibération si les objectifs attendus ont été réalisés. Il participe à la délibération pour attribuer la note finale au moment de la soutenance du mémoire.

- Le projet n'est pas forcément réalisé au moment de la soutenance du mémoire. Il convient pour l'étudiant de présenter la méthode de projet (le processus) mise en œuvre ainsi que de montrer soit les freins à sa mise en œuvre ou encore le phasage prévu pour sa réalisation et la contribution qu'il a apportée à ce phasage.



6. Le mémoire

Le mémoire est conçu comme un mémoire professionnel qui s'enracine dans la pratique même du stage. Il est attendu de l'étudiant que son écrit puisse bien montrer l'intérêt d'une articulation entre les savoirs théoriques et l'implication et la réflexion sur la/sa pratique professionnelle.

Le mémoire permet à l'étudiant de rendre compte de son intervention sur le terrain, de sa capacité à mettre en œuvre un projet en collaboration avec une équipe et pour des publics "cibles". Pour le cas où le projet n'aurait pu aboutir, l'étudiant doit pouvoir montrer et analyser quels ont été les freins à son intervention.

Il doit être un **écrit professionnel** qui permet à l'étudiant de se livrer à une réflexion sur la pratique professionnelle, y compris la sienne, et sur la fonction d'animation d'une manière plus générale (mise à distance et mise à l'épreuve théorique).

Un **directeur de mémoire est choisi au plus tôt** dans l'année (en octobre un RDV avec le directeur de mémoire doit avoir été pris) par l'étudiant parmi les enseignants de l'équipe pédagogique (enseignants-chercheurs + intervenants professionnels) qui assure le lien avec la structure d'accueil du stagiaire et plus particulièrement avec le **tuteur de stage**. A la fin du 1er semestre une rencontre doit s'organiser si besoin entre tuteur, directeur et étudiant qui précise les attentes.

Le mémoire donne lieu à **soutenance** devant un jury composé du directeur de mémoire, du tuteur de stage et d'un troisième membre appartenant à l'équipe pédagogique. **Attention** : Si le directeur/trice du mémoire est issu(e) de la valence universitaire alors le 3ème membre doit obligatoirement être choisi parmi les professionnels du champ de l'animation et vice et versa.

C'est le/la directeur/trice de mémoire qui autorise la soutenance. Chaque membre du jury a une voix délibérative pour affecter la note à la présentation orale et à l'écrit lui-même. Lors de la délibération, chacun(e) est amené(e) à "juger" de la qualité de la production à partir de sa posture, il n'y a donc pas forcément convergence de critères d'évaluation entre les membres du jury.

Lors de la soutenance, il est demandé à l'étudiant de présenter son travail pendant 10 minutes (15 max) sachant que les membres du jury l'ont lu. Il doit donc à la fois en présenter les objectifs, les résultats, les principaux apports, les éventuelles limites qu'il a repérées et d'éventuelles perspectives. Traditionnellement, il est d'usage que le 3ème membre du jury réagisse en premier au travail dans la mesure où il découvre celui-ci, ensuite, le tuteur/trice puis le directeur/trice de mémoire réagissent et échangent avec l'étudiant(e) à leur tour.

Du point de vue formel, le mémoire doit comprendre environ 70/80 pages (hors annexes). Les mémoires qui ont obtenu (a minima) la note de 14/20 sont archivés et consultables à la BU de l'UFR 4 située au RDC du bâtiment A. Les règles académiques de rédaction doivent être respectées. Elles doivent être ré-énoncées si besoin par le directeur de mémoire. Les formes à respecter pour la rédaction du mémoire sont reprises, à la suite, dans ce document et un exemple de page de garde y est proposé (voir point 8).



7. Modalités de contrôle

Toutes les absences répétées et non justifiées entrent dans la validation des UE pour l'obtention du diplôme. Ainsi, un malus de 2 points après 3 absences injustifiées dans la même matière pourra intervenir dans la notation finale.

U5AMA5 : L'animation dans son environnement

- Dissertation sur un sujet, transmis en cours de semestre et à traiter chez soi. L'évaluation vaut pour les 3 ECUE (E51/E52/E53LPMA5). La dissertation sera remise dans la boîte aux lettres de Laurence Dreyfuss (H11) au plus tard le **28 novembre 2019**.

U5BMA5 : Management de l'animation

- E54LPMA5 : Ecrit en droit du travail.
- E55LPMA5 : Examen sur table pour comptabilité et gestion financière.
- E56LPMA5 : Mini-dossier exposé en cours de GRH.

U5CMA5 : Analyse de pratiques (E57LPMA5 et E58LPMA5)

- Une note d'état des lieux (construction du diagnostic) est à réaliser et à **remettre au directeur de mémoire au plus tard le 13 décembre 2019**. La note porte notamment sur le projet et rend compte de son environnement. La forme et le fond doivent être particulièrement soignés en respectant les normes académiques, (voir notamment à la fin de cette note récapitulative des MCC et se reporter également aux consignes délivrées en cours dans le cadre du projet tutoré).

U6AMA5 : Méthodes et langages

- E62LPMA5 : Une évaluation (dont travail collectif et tableau de bord individuel) dans le cadre de l'enseignement en informatique (S. Bringay).
- E61LPMAE5 et E63LPMA5 : Une évaluation individuelle : note de participation au cours d'expression et de communication + fiche(s) de lecture/état de l'art.

U6BMA5 : Projet tutoré

- E64LPMA5/65LPMA5 : Les étudiants devront rédiger une note de synthèse (15 pages maximum) rendant compte de la méthodologie adoptée dans le cadre du stage et la conduite du projet. Les étudiants devront argumenter leurs choix méthodologiques en tenant compte des enseignements contenus dans l'ensemble de cette UE. La mise en page et la forme du document seront particulièrement appréciées. Mêmes consignes pour les indications de la page de garde : rappel du nom, prénom de l'étudiant, nom de l'UE, année universitaire + page à la fin de références bibliographiques.

Le document doit être remis dans la boîte aux lettres de L. Dreyfuss (H11) **au plus tard le 4 mai 2020**.

- E66LPMA5 : Travail de restitution sur le séminaire de terrain

U6CMA5 : Stage et mémoire professionnel

- E67LPMA5 : note de synthèse (voir U6BMA5)
- E68LPMA5 : Mémoire professionnel écrit + soutenance devant le jury = note finale

PRECONISATIONS RELATIVES AUX MODALITES DE CONTROLE

▪ La note d'état des lieux du 1^{er} semestre

A la fin du 1er semestre, l'étudiant doit rendre une note d'état des lieux (mini-diagnostic) à son directeur de mémoire qui rend compte :

- de la mission sur laquelle il est engagé : mise en contexte et objectifs de l'intervention,
- de l'environnement (acteurs, contraintes,...)

La note devrait idéalement déjà tracer quelques grandes lignes :

- des outils et méthodes mis en œuvre pour réaliser l'action,
- des perspectives attendues et des modalités et critères d'évaluation envisagés,
- du plan prévisionnel du mémoire.

Cette note constitue une des évaluations du 1er semestre. Elle se préparera notamment dans le cadre des heures dédiées au projet tutoré au cours de ce semestre **mais les modalités finales de sa rédaction** sont précisées entre le directeur du mémoire et l'étudiant. Le nombre de pages varie selon les attentes du directeur de mémoire ainsi le diagnostic peut être rédigé en 20 à 30 pages.

▪ La note de synthèse méthodologique du 2nd semestre

- Une introduction sur le projet en général, qui pose les enjeux théoriques et qui permet d'argumenter sur la méthodologie de projet dans son ensemble.
- Le cycle de projet rapporté au projet développé durant le stage en analysant les différentes étapes;
- Reprise de l'ensemble des méthodes et outils utilisés pour la note de diagnostic, puis ensuite pour la phase de mise en œuvre et l'évaluation : observation, observation participante, entretiens, recherche documentaire, étude des documents, grille d'analyse, carnet de bord...

Tous ces éléments sont abordés en expliquant ce que l'on a cherché à obtenir et pourquoi on s'y est pris de cette façon-là, comment les différentes méthodes et outils ont été mis l'utilisation des uns et des autres (ceci complète cela, ceci permet de vérifier cela, ceci est utilisé en premier pour telle raison, puis, ...), les étapes dans l'utilisation de tel ou tel outil.

Egalement auprès de quels partenaires ou acteurs ou publics on a utilisé telle ou telle méthode, une appréciation de l'efficacité ou de l'efficience, ou de la pertinence (selon les cas) et le résultat obtenu (cela nous a permis de...) éventuellement détaillé en fonction des acteurs (obtenu quoi pour faire quoi avec qui). Ceci donne une analyse détaillée des circonstances et des modalités de mise en œuvre des différents outils et méthodes, commentaire sur les difficultés rencontrées et moyens employés pour y remédier.

Le tout effectivement relié à la problématique, telle qu'elle était définie au départ, comment elle a été affinée avec le diagnostic, et comment on a vérifié telle ou telle sous hypothèse.

En résumé : Le document doit répondre à la commande et comme précisé dans cette note « Les étudiants devront rédiger une note de synthèse (15 pages maximum) rendant compte de la méthodologie adoptée dans le cadre du stage et la conduite du projet. Les étudiants devront argumenter leur choix méthodologiques en tenant compte des enseignements contenus dans l'ensemble de cette UE. »

En tenant compte des enseignements contenus dans l'ensemble de cette UE ne signifie pas qu'il faut citer les noms des enseignants et des cours mais vous pouvez faire référence aux disciplines et références bibliographiques et surtout au contenu que vous vous êtes approprié, que vous avez testé !

8. Formes à respecter pour la présentation du mémoire

Utilisez une **police** classique (Times New Roman ou Calibri par exemple) !

Utilisez un **corps** lisible (12 par exemple) !

Utilisez un **interligne** de 1,5 !

Paginez votre mémoire, y compris les annexes.

Un **sommaire** (ce n'est pas le plan détaillé ni la table des matières, comme son nom l'indique) s'insère après les pages de garde et de remerciements.

La **table des matières** s'insère en toute dernière page et doit indiquer outre les têtes de chapitres, sections etc. leur page de début et ce jusqu'à la fin du document (annexe, bibliographie, glossaire, etc.).

Un mémoire peut désormais s'imprimer sur les rectos et versos. Attention cependant à ce que la pagination figure bien soit au milieu soit en bas à droite.

La **page de garde** doit reprendre, et uniquement cela et selon la même présentation, le titre du mémoire, la mention mémoire soutenu en vue de l'obtention de.., par M. Max IMPÉTRANT (votre nom), sous la direction de M. Félix JURY (le nom de votre directrice/directeur de mémoire), ainsi que la date de soutenance.

Si vous tenez à insérer des **remerciements**, faites-le en page 3 (avant le sommaire).

Aucune faute de frappe ni, à plus forte raison, d'orthographe, n'est tolérable dans un produit « fini » ! Vous serez pénalisé, voire même votre travail sera refusé, s'il y a des fautes d'orthographe, des erreurs grammaticales (concordance des temps, accords, etc.). Utilisez les logiciels de correction orthographique (pour les accents, redoublements, etc.) et surtout vérifiez les accords grammaticaux!

Faites attention à la **punctuation** qui doit être correcte ainsi qu'à l'usage des majuscules ! La punctuation se "colle" à la dernière lettre et on doit laisser un intervalle avant le début de l'autre mot.

Enfin, faites relire votre travail par un ou des amis. Au bout d'un moment on ne voit plus ses propres fautes !

- L'ensemble des éléments qui va suivre est à mettre en lien direct avec l'enseignement d'informatique particulièrement orienté sur les outils de bureautique.

1) Tableaux

Un tableau de données doit toujours comporter- en dessus de son encadré - un titre, le plus explicite possible et en-dessous l'indication de la source des données. Donnez les chiffres bruts ainsi que les pourcentages qui sont souvent plus "parlant" en indiquant toujours le total de 100 (en lignes et/ou en colonnes). Le tableau doit être numéroté et repris dans une "liste des tableaux" en fin de mémoire, avec indication des pages où les trouver.

Il ne faut jamais donner un tableau, dans le corps du texte, sans l'analyser. Par contre, en annexe vous pouvez donner tous vos résultats bruts et sans commentaire.

2) Graphes

Si vous souhaitez insérer un graphe, il convient de donner en même temps (tableau) les données à partir desquelles vous le constituez. Le graphe doit être numéroté de manière spécifique (liste des graphes à donner

en fin de mémoire); dans les mêmes formes que le tableau, il doit comporter un titre et l'indication des sources.

Attention au logiciel que vous utilisez : certains graphes sont illisibles en sortie papier (grisés des camemberts, courbes, bâtonnets). Il convient de mettre une légende des signes distinctifs et l'indication des résultats (pourcentages dans un camembert, repères sur les ordonnées pour des graphes).

Une cartographie peut être également "parlante". Elle connaît ses propres règles. Elle n'est pas forcément "connotée" en géographie. On peut par exemple "cartographier" un dispositif en mesurant et en reportant sur papier un "degré d'implication" des différentes composantes, etc.

Dans la mesure du possible harmonisez vos tableaux et graphes pour assurer une meilleure lisibilité. Gardez le même ordre de présentation. N'oubliez jamais d'indiquer les chronologies, tranches d'âge, années ou donnée de référence = 100 pour des indices, etc.

3) Sigles

Vous serez amenés à utiliser les sigles abrégatifs des organismes dont vous parlez. Pensez que votre lecteur n'est pas au fait de ce qui est devenu votre quotidien. Lors de la **première utilisation du sigle** dans le corps du texte, développez le nom complet de l'organisme et mettez entre parenthèses son sigle. Exemple : "La Commission Locale d'Insertion (CLI) de Montpellier a décidé....". Lors des références ultérieures, seul le sigle pourra être utilisé: « La CLI regroupe... ».

Si vous utilisez beaucoup de sigles, établissez un glossaire des sigles en fin de mémoire. Il peut être également utile, alors, de présenter rapidement les organismes, leur composition si ils sont spécifiques et peu connus.

4) Bibliographie

Il faut toujours donner ses sources (par exemple, ne jamais mettre « des auteurs, certains disent que... »).

Les citations (d'auteurs ou de personnes interrogées) doivent toujours être signalées par des guillemets et par une typographie particulière (en général en italique). Aucune citation ne doit être donnée sans sa source. Les cours que vous avez reçus ne peuvent être cités que s'ils existent sous forme de photocopiés, de documents écrits par l'auteur lui-même (vos notes ne sont jamais des références!).

La bibliographie connaît des normes, multiples, mais par commodité et pour une plus grande lisibilité, il est recommandé:

a) de ne jamais citer un auteur sans donner les références de son œuvre, même si vous le citez de seconde main ; votre lecteur doit toujours pouvoir se référer au texte de base pour tester la pertinence de vos assertions.

b) quand vous citez un auteur dans votre texte, qu'il s'agisse d'une citation extraite de son œuvre ou d'une simple référence à ses théories mettez après son nom l'indication suivante entre () : (NOM de l'auteur, année de publication de l'œuvre avec en indice a), b) ou c) quand il y a plusieurs ouvrages publiés la même année du même auteur) : exemple pour Bourdieu si vous citez plusieurs livres de la même année (BOURDIEU, 1993 a, p 122).

Votre bibliographie terminale sera classée par ordre alphabétique par auteur et en cas de multiples ouvrages de cet auteur par année.

c) Vous pouvez vous contenter de l'indication ci-dessus (le lecteur se reportera à la bibliographie pour plus de précisions) ou choisir de mettre en note de bas de page l'indication bibliographique complète de la

référence en n'oubliant pas de la reporter en bibliographie à la fin. En ce cas la première mention doit être complète et vous pourrez, par la suite, utiliser, si vous sollicitez le même ouvrage, la mention “*op. cité p. x*” après l'indication du nom de l'auteur (et de la date s'il y a plusieurs ouvrages). Si vous citez dans la note suivante le même texte, vous pouvez indiquer la mention “*ibidem p. x*”. **Il n'est plus recommandé de procéder de la sorte.** Désormais, les références en bas de page sont peu courantes. Les étudiants sont invités à éviter la multiplication des notes de bas de page, c'est pourquoi il est fortement conseillé de ne citer que dans le texte.

Classez en bibliographie terminale les auteurs (de livres ou d'articles) par **ordre alphabétique** et intercalez selon le même ordre le titre des rapports utilisés si vous ne connaissez pas leurs auteurs. Vous pouvez classer à part les sites internet utilisés. Utilisez les notes de bas de page pour un complément, une remarque annexe, un commentaire. Il vous est proposé ci-après un premier exemple de normes de références + un tableau récapitulatif des normes APA.

EXEMPLE

Ouvrage :

NOM DE L'AUTEUR et initiale du prénom., date de publication, *Titre de l'ouvrage*, Editeur, Lieu d'édition.

- MINTZBERG H. (1994), *Grandeur et décadence de la planification stratégique*, Dunod, Paris.

Il est également conseillé d'indiquer le nombre de pages à la suite de l'année d'édition, pensez à les relever au fur et à mesure de vos lectures. S'il s'agit d'une ré-édition d'une traduction, indiquez selon les mêmes normes le titre original ou la date de la 1^{ère} édition.

* S'il s'agit d'un ouvrage collectif, après le titre du chapitre rédigé par votre auteur indiquez “in, *Titre de l'ouvrage*, (sous la dir de X)” puis éditeur, ville etc.

Article :

NOM DE L'AUTEUR et initiale du prénom., (date de publication), « Titre de l'article », *Titre de la revue*, Vol. x, No. x, p. x-y, date de publication

- KOENIG G. (1996), « Karl E. Weick », *Revue française de gestion*, No. 108, p. 57-70, mars-avril-mai.

Présenter ses références selon les normes de l'APA, 6^e éd.

Article	Auteur. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue, volume</i> (numéro), pages.
Article électronique (sans doi)	Auteur. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue, volume</i> (numéro), pages. Repéré à URL
Article électronique (avec doi) <small>* privilégier le doi, lorsque disponible.</small>	Auteur. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue, volume</i> (numéro), pages. doi: 10.1037/a0013790 ou http://dx.doi.org/10.1037/a0013790
Livre	Auteur. (année). <i>Titre du livre</i> (édition, volume). Lieu d'édition : Maison d'édition.
Livre électronique	Auteur. (Année). <i>Titre du livre</i> (édition, volume). Repéré à URL ou doi: 10.1037/a0013790 ou http://dx.doi.org/10.1037/a0013790
Chapitre	Auteur du chapitre. (année). Titre du chapitre. Dans A. Directeur (dir.), <i>Titre du livre</i> (édition, volume, pages). Lieu d'édition : Maison d'édition.
Chapitre électronique	Auteur du chapitre. (année). Titre du chapitre. Dans A. Directeur (dir.), <i>Titre du livre</i> (édition, volume, pages). Repéré à URL ou doi: 10.1037/a0013790 ou http://dx.doi.org/10.1037/a0013790
Article de journal (quotidien)	Auteur. (année, date de publication). Titre de l'article. <i>Journal</i> , pages.
Article de journal (quotidien) en ligne	Auteur. (année, date de publication). Titre de l'article. <i>Journal</i> . Repéré à URL
Dictionnaire ou encyclopédie (papier, entrée anonyme)	Entrée consultée. (année). Dans A. Directeur (dir.), <i>Titre de l'ouvrage</i> . Lieu d'édition : Maison d'édition.
Dictionnaire ou encyclopédie (en ligne, entrée anonyme)	Entrée consultée. (année). <i>Titre de l'ouvrage</i> . Repéré à URL
Dictionnaire ou encyclopédie (en ligne, entrée par auteur identifié)	Rédacteur de l'entrée. (année). Entrée consultée. Dans A. Directeur (dir.), <i>Titre de l'ouvrage</i> . Repéré à URL
Mémoire ou thèse (papier)	Auteur. (année). <i>Titre du document</i> (Mémoire de maîtrise ou Thèse de doctorat). Université, Lieu.
Mémoire ou thèse (électronique, sur le Web)	Auteur. (année). <i>Titre du document</i> (Mémoire de maîtrise ou Thèse de doctorat, Université). Repéré à URL
Communication à une conférence ou un congrès (générique)	Auteur. (année, mois). <i>Titre de la communication</i> . Communication présentée au [à la] Nom du congrès ou de la conférence, Lieu.
Film cinématographique ou documentaire	Producteur (producteur) et Réalisateur (réalisateur). (année). <i>Titre du film</i> [Film cinématographique ou Film documentaire]. Lieu : Studio ou compagnie cinématographique.
Reportage ou épisode tiré d'une émission	Reporteur. (année). Titre du reportage ou de l'épisode [Reportage ou Épisode télévisé]. Dans A. Réalisateur (réalisateur), <i>Titre de l'émission</i> . Lieu : Diffuseur.
Vidéo en ligne (autonome)	Auteur [Pseudonyme, si disponible]. (année, date). <i>Titre du vidéo</i> [Vidéo en ligne]. Repéré à URL
Photographie ou image (en ligne)	Auteur. (année). <i>Titre de l'image</i> [Image en ligne]. Repéré à URL
Photographie ou œuvre d'art (originale)	Auteur. (année). <i>Titre de l'image</i> [Photographie ou Œuvre d'art]. Lieu : Musée, lieu ou organisme qui détient l'œuvre.
Note de cours (recueil papier)	Professeur. (année). <i>Sigle : titre du cours</i> . Recueil inédit, Université de Montréal.
Note de cours (en ligne)	Professeur. (année). <i>Sigle : titre du cours</i> [Présentation PowerPoint]. Repéré dans l'environnement StudiuM : URL
Page Web individuelle (faisant partie d'un site plus large)	Auteur. (année, date). Titre du document. Repéré à URL
Document ou rapport en PDF sur le Web (autonome)	Auteur. (année). <i>Titre du document</i> . Repéré à URL
Billet dans un blogue	Auteur du billet. (année, date). Titre du billet [Billet de blogue]. Repéré à URL
Wikipédia et autres wikis	Entrée consultée. (année, date). Dans <i>Wikipédia l'encyclopédie libre</i> . Repéré le Date à URL

Préparé par Dominic Desaulniers,
Bibliothèque ÉPC-Biologie, juin 2015.
Dernière MAJ : décembre 2016.

5. Annexes, documents, etc.

Ne mettez en annexe que ce qui est réellement utilisé et sollicité dans le texte. Par contre si vous avez utilisé les entretiens semi-directifs ou libres, donnez votre grille d'entretien ainsi que la retranscription de 1 ou 2 entretiens significatifs de manière à ce que le correcteur puisse juger de la pertinence et de la qualité de votre travail de recueil de données.

Numérotez les annexes et dans la table des matières et indiquez leur pagination pour que le lecteur puisse rapidement les retrouver! Dans le corps du texte indiquez, au moment où vous vous y référez, où trouver l'annexe (son numéro de l'annexe et les pages du mémoire où elle figure)!

Insérez dans le corps du texte ce qui est directement interprété et analysé, par exemple le libellé d'une question lorsque vous donnez les résultats (le questionnaire complet sera donné en annexe)!

Vous trouverez ci-après le modèle de la page de couverture :



Université Paul Valéry – Montpellier 3 (18, gras)

UFR 4 – Faculté des Sciences sociales, des organisations & des institutions (14)

Département Administration Économique et Sociale (12)

TITRE DU MÉMOIRE

(36, gras)

mémoire soutenu par (18, gras)

Max IMPÉTRANT (24, gras)

en vue de l'obtention de la licence professionnelle

« Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle » (14, gras)

sous la direction de **M. Félix JURY** (12, gras)

MCF de Sciences Économiques

Ou Directeur de la structure XXX (12)

Juin 2020

9. Descriptif des enseignements - Semestre 5

Lors de cette rentrée universitaire, un séminaire d'intégration est organisé dès la 2^{de} semaine de cours.

U5AMA5 - L'ANIMATION DANS SON ENVIRONNEMENT – 108 H - Resp. L. DREYFUSS

E51LPMA5 - Histoire et développement de l'animation - 36h

* *Économie sociale et solidaire* - D. Vallade (UPV) et J. Cartelier (UPV)

Présentation de l'économie sociale et solidaire. Analyse des principales notions (« double qualité », principes économiques...) et des enjeux de l'économie sociale et solidaire.

1- Les contours de l'économie sociale et solidaire (ESS)

1.1- Formes, statuts et principes communs de l'ESS

1.2- Poids de l'ESS

1.3- Approches de l'ESS : économie sociale, tiers secteur, économie solidaire

1.4- Limites de l'ESS

2- Les spécificités de l'Economie Sociale : le « produit » des organisations de l'économie sociale et la présence de bénévoles/militants

2.1- Le capital social : une approche utilitariste du lien social ?

2.2- Du social au sociétal : définition et mesure de l'utilité sociale

2.3- Bénévolat, militantisme : quelles évolutions des formes d'engagement ?

• Bibliographie indicative

Archambault E. (1996), *Le secteur sans but lucratif. Associations et fondations en France*, Economica.

Chopart J.-N., Neyret G. et Rault D. (2006), *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Paris : La Découverte.

Defourny J., Develtere P. et Foneteau B. (dir.) (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck.

Demoustier D. (2001) *L'économie sociale et solidaire : s'associer pour entreprendre autrement*, Syros. (puis 2003 et 2004 édition : La découverte).

Drapéri J.-F. (2005), *L'économie sociale. Utopies, pratiques, principes*, Montreuil : Presses de l'économie sociale.

Drapéri J.-F. (2007), *Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux*, Paris, Dunod.

Jeantet T. (2009), *Économie sociale. La solidarité au défi de l'efficacité*, Paris, La Documentation française.

Jeantet T. et Poulnot J.-P. (coord.) (2007), *L'économie sociale, une alternative planétaire. Mondialiser au profit de tous*, Paris, Éditions Charles Léopold Mayer.

Laville J.-L. (dir.) (2001), *L'économie solidaire : une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.

Laville J.-L. et Cattani A. D. (dir.) (2005), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer.

Laville J.-L. (2010), *Politique de l'association*, Paris, Le Seuil, janvier.

Lipietz Alain, (2001), *Pour le tiers secteur : l'économie sociale et solidaire*. Paris : La Documentation française / La Découverte.

Noya A. et Clarence E., (2009), *Pour une économie sociale. Créer de la richesse par l'intégration sociale*, Paris, Economica.

Ponthieux S. (2006), *Le capital social*, Paris, La Découverte.

Simonet-Cusset M. (2010), *Le travail bénévole : engagement citoyen ou travail gratuit ?*, Paris, La Dispute.

Vienney C. (1994), *L'économie sociale*, Repères, La Découverte.

* **Méthodologie universitaire - M. Morlaas Courties (UPV)**

Précisions données en cours.

E52LPMA5 - Animation, territoires et politiques publiques - 36h

* **Intervention publique et gouvernance - L. Dreyfuss (UPV)**

La mise en place des lois de décentralisation dans les années 80, l'aggravation de la crise économique, mais également les modes de gouvernance de l'espace local ont eu des effets profonds sur l'animation. En effet, depuis les premières lois en 1982, on a assisté à ce que l'on appelle un empilement des territoires administratifs. Une des conséquences de celui-ci a été la multiplication des interlocuteurs, autant politiques qu'administratifs, ce qui a quelque peu brouillé les modes de concertation traditionnels auxquels participaient les associations et autres divers acteurs (privés ou publics) impliqués dans les dispositifs de politiques publiques. Les professionnels de l'animation, se sont ainsi trouvés confrontés à la gouvernance qui modifie les rapports entre les instances politiques décisionnelles et les intervenants sociaux. Cela a des conséquences importantes, en particulier, sur les pratiques et les identités professionnelles.

La question de la citoyenneté (des publics et acteurs), de l'engagement professionnel et du sens de l'activité dans un contexte de mutations du travail seront au cœur des interventions de ce cours.

Plan du cours :

INTRODUCTION

Les modes de gestion et de gouvernement politiques du territoire, la gouvernance, déterminent l'exercice de l'activité et le rapport au travail des acteurs. Le champ de l'animation constitue un laboratoire d'analyse des mutations du travail. L'intermédiation sociale, comme méthode et posture, participe de la construction de l'identité professionnelle des animateurs.

I. CITOYENNETE ET MOUVEMENTS SOCIAUX

1. L'approche socio-historique de la citoyenneté
2. L'action collective et les répertoires d'action
3. Nouvelles aspirations sociales et émergence des nouveaux mouvements sociaux

II. RESEAUX ET GOUVERNANCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

1. Politiques publiques et gouvernement local
⇒ Les enjeux de la démocratie locale
2. La gouvernance : l'action publique en réseaux
⇒ Quels interlocuteurs ?

III. STRATEGIES PROFESSIONNELLES DANS LES MONDES DU SOCIAL

1. De la sociologie des professions... aux identités professionnelles
⇒ Les logiques à l'œuvre
⇒ Le rapport au travail en question – l'entrepreneuriat de soi
2. le travail social et l'intervention sociale : un champ en mutation
⇒ L'engagement dans le métier, éthique et posture professionnelle

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE : (une bibliographie plus étoffée sera indiquée en cours)

- Autès M., *Les paradoxes du travail social*, Paris, Dunod, 1999
- Chauvière M., *Le travail social dans l'action publique. Sociologie d'une qualification controversée*, Paris, Dunod, 2004
- Courpasson D., *L'action contrainte. Organisations libérales et domination*, Paris, PUF, 2000
- Demazière D. et Gadéa C., *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, 2009.
- Dubar C. et Tripier C., *Sociologie des professions*, Paris, Colin, 1998
- Gaudin JP., *Pourquoi la gouvernance ?*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2002
- Mignon JM., *Le métier d'animateur*, Paris, Syros, 1999
- Sainsaulieu R., *L'identité au travail*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1999 (3ème édition)

*** Politiques publiques – R. Berneise (DRJSCS)**

Précisions dès l'introduction de l'intervention.

E53LPMA5 - Publics et acteurs de l'animation - 36h

*** Diversité des publics, diversités des pratiques - K. Amblard & R. Napoléon (Francas)**

L'animation professionnelle est caractérisée par une faible lisibilité de ses fonctions particulièrement marquées par la diversité des publics et des pratiques. Il s'agira de donner une vue d'ensemble de ce qui se cache derrière « l'animation professionnelle » en proposant une approche à la fois théorique et pratique, illustrée, des publics et des pratiques.

Objectif : Permettre aux étudiants d'appréhender la pluralité et la diversité des publics et des pratiques de l'animation professionnelle.

Intro : Définition de l'animation professionnelle

1. Diversité des publics : quelle typologie ?

Approche psychosociologique

Mutations sociales et nouveaux publics

Niveaux d'intervention des animateurs professionnels

2. Diversité des pratiques :

Des supports, des techniques, des thématiques...

Des méthodes pédagogiques

Des fonctions d'animation

3. Présentation d'un parcours d'animateur professionnel et d'un panel de situations professionnelles

Bibliographie

- F Lebon, *Les animateurs socioculturels et de loisirs : morphologie d'un groupe professionnel* (1982-2005), INJEP
- JC Gillet et JP Augustin, *L'animation professionnelle : histoire, acteurs, enjeux*, L'Harmattan 2000
- JC Gillet, *Animation et animateurs : le sens de l'action*, L'Harmattan 1995
- Pierre Besnard, *Animateur socioculturel : une profession différente ?*, Ed. ESF Coll. Pratiques Sociales, 1980
- Réseau Ecole et Nature, *Fonctionner en réseau : d'après l'expérience des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement*, Les Livrets d'Ecole et Nature, 2002

- Associations, nouvelles pratiques : agir en réseaux sur les territoires, Tribune 2001, n° 148
- Du cercle d'amis à Internet : un monde de réseaux, Sciences Humaines, avril 2000 n°104
- Les réseaux et leurs enjeux sociaux, Bakis H, PUF Que sais-je ? 1993
- Les réseaux d'acteurs sociaux, Boudon R, PUF 2000 L'année sociologique 1997 vol.47 n°1
- Réseau et coordination, Calon M, Economica 1999
- L'intelligence des réseaux, Derruck de Kerkhove, O. Jacob, le Champ médiologique, 2000

*** *Approches sociologiques et politiques de la culture - A. Djakouane (Université Paris Ouest Nanterre)***

- Objectifs : donner des repères sur :
 - (1) L'approche sociologique des questions culturelles
 - (2) La notion de culture
 - (3) L'évolution des pratiques culturelles en France
 - (4) Le périmètre des politiques culturelles
- Contenu du cours (plan) :

Ce cours présente les grands courants de la sociologie de la culture, les principales caractéristiques des publics de la culture et des pratiques culturelles des Français, et les grandes orientations des politiques culturelles en France.

- Bibliographie :

BÉRA M., LAMY Y., 2003, *Sociologie de la culture*, Paris, Armand Colin.

DONNAT O., TOLILA P. (dir.), 2003, *Le(s) public(s) de la culture*, Paris, Presses de Sciences Po.

POIRIER Ph. (dir.), 2010, *Politiques et pratiques de la culture*, Paris, La Documentation Française.

URFALINO Ph., 2011 (1996), *L'invention de la politique culturelle*, Paris, Pluriel.

*** *Prévention et lutte contre les discriminations : mieux comprendre les enjeux pour agir au mieux - O. Noël***

- Objectif : Cet enseignement (Sur S5 et S6) vise à aborder :

Les raisonnements qui permettent d'articuler une compréhension sociologique et juridique de la notion de « discrimination » ;

Les processus de déconstruction des « lunettes sociales » (notamment par une approche socio-historique) qui ont favorisé l'installation de systèmes discriminatoires stabilisés tant dans le champ de l'emploi que celui du logement ;

La généalogie de la politique publique à l'échelle européenne et nationale et l'analyse des référentiels de la politique publique ;

Les clefs pédagogiques pour lever progressivement les mécanismes d'occultation des pratiques discriminatoires et les résistances au changement ;

Les conditions de mise en œuvre d'une action publique intégrant à la fois une approche juridique et la mobilisation des personnes confrontées à l'expérience de la discrimination.

Au niveau des apports, les 3 axes suivants seront abordés – en appui et illustrations – des objectifs énoncés avant :

La connaissance du phénomène des discriminations (approche socio-historique et analyse des processus sociologiques) ;

La connaissance des principes juridiques de la politique publique (apports juridiques et cadre d'analyse socio-politique) ;

Le travail sur les représentations et les pratiques politiques, institutionnelles, professionnelles ;

Comprendre les conséquences de la discrimination sur les personnes qui la subissent
Définir les contours d'une nouvelle doctrine politique afin de dégager des perspectives d'action.

- Contenu du cours (plan)

1/ L'histoire paradoxale de l'égalité à la française

- De la déclaration des Droits de l'Homme à sa mise en œuvre effective : crises, périodes-charnières et mobilisations des minoritaires

- La « découverte » récente des discriminations raciales en France.

2/ Place des représentations sociales dans la construction des référentiels politiques publiques ou la nécessité d'adopter de nouvelles lunettes sociales :

- La construction socio-historique de la notion de « populations en difficulté ».

- Les faces cachées de la politique d'intégration des populations issues de l'immigration.

3/ *Coproduction systémique* ou *institutionnelle* des discriminations et l'analyse de configurations discriminatoires dans le champ de l'emploi.

4/ Les perspectives ouvertes par le droit de l'anti-discrimination :

- Sortir des impasses des seules luttes morales et rhétoriques ;

- S'engager dans la voie d'un traitement pragmatique des « inégalités de traitement illégitimes » ;

- S'appuyer sur le droit pour mobiliser les personnes confrontées à l'expérience de la discrimination.

5/ Présentation et échanges autour des modèles possibles de politiques d'égalité

- Les notions d'« intégration républicaine », de « diversité », d'« égalité de chances », d'« égalité de traitement ».

- Bibliographie

Ouvrages

- *Une sociologie politique de et dans la lutte contre les discriminations : au cœur de l'action publique en France (1991-2006)*, Editions Universitaires Européennes, 2010.

- *Les nouvelles frontières de la société française*, (Didier FASSIN, Dir.), La Découverte, 2010.

- *Grand-Ouest, mémoire des Outre-Mers*, Presses Universitaires de Rennes (Pascal BLANCHARD, Dir. collectif), 2008

- *Lyon, capitale des Outre-Mers*, La Découverte, (Pascal BLANCHARD, Dir. collectif), 2007.

- *La deuxième génération issue de l'immigration : une comparaison France-Québec*, (Préface François DUBET), Athéna Editions, 2007.

- *Sud-Ouest, porte des Outre-Mers*, Milan, 2006 (Pascal BLANCHARD, Dir., collectif).

- *Jeunesses en voie de désaffiliation, une sociologie politique de et dans l'action publique*, L'Harmattan, 2004.

- *Les jeunes issus de l'immigration et l'entreprise*, La Licorne, 2002 (collectif).

- *Le racisme au quotidien*, éditions Images interculturelles, 2002, (collectif).

- *Discriminations : pour en finir*, éditions Jacob-Duvernet, 2002 (collectif).

- *De l'égalité formelle à l'égalité réelle, la question de l'ethnicité dans les sociétés européennes*, L'Harmattan, 2001 (collectif).

Articles, revues

- « Subjectivation des vécus, objectivation juridique des faits : un dilemme pour l'évaluation des politiques publiques relatives aux discriminations » (*Informations sociales*, n°148, 2008).

- « Pas de 31 : persistance ou réactivation d'un système discriminatoire postcolonial » (*Diversité-VEI*, n°149, 2007).

- « Idéologie raciste et production de systèmes discriminatoires dans le champ de l'Apprentissage » (*Travailler*, n°16, juillet 2006).
- « Le dévoilement d'une injustice ordinaire : souffrances, maltraitances et discriminations infligées à la jeunesse » (*Hommes et Migrations*, n°1260, avril 2006).
- « Injonction institutionnelle paradoxale et souffrance professionnelle : l'espoir d'une « fabrique des professionnalités », l'exemple du programme ESPERE », (*Diversité-VEI*, n°137, 2004).
- « Pour une politique d'égal accès à l'apprentissage » (*Agora-débats jeunesse*, n°32, 2003).
- « Comment prévenir les discriminations raciales à l'emploi en France ? » (*Hommes et Migrations*, n°1246, 2003).
- « La face cachée de l'intégration : les discriminations institutionnelles à l'embauche » (*Ville Ecole Intégration* 2000).
- « Intermédiaires sociaux et entreprises : des coproducteurs de discrimination ? » (*Hommes et Migrations*, 1999) ;
- « Les stigmatisations dans l'accès à l'emploi : le cas du Languedoc-Roussillon » (*Repères INSEE*, 1997).
- « Révéler les situations de stigmatisation : un enjeu de citoyenneté » (*Agora-débats jeunesse*, 1996).
- « Émergence d'une catégorie à insérer : la jeunesse » (*Hommes et Migrations*, 1996).
- « Les obstacles dans l'accès à l'entreprise des jeunes issus de l'immigration », (*Transversales*, 1994).

*** Cultures professionnelles, partenariat et réseaux – B. Chchignoud**

Contenu et plan présenté lors de la 1^{ère} séance.

U5BMA5 – MANAGEMENT DE L'ANIMATION – 108 H - Resp. M. MORLAAS-COURTIES

E54LPMA5 – Cadre juridique et réglementation

*** Droit des associations - M. Morlaas Courties**

- Plan du cours
- Présentation générale de l'association loi 1901
- Constitution
- Organes et vie de l'association
- Responsabilités

*** Droit du travail - Conventions collectives – M. Cayot**

- Objectif : Cet enseignement vise la maîtrise des principales règles juridiques relatives aux relations individuelles de travail au sein des organisations, permettant d'analyser et gérer les situations concrètes de travail.
- Contenu du cours (plan) : le plan détaillé est distribué en cours.
- Bibliographie : indiquée et distribué en cours

E55LPMA5 – Gestion comptable et financière – J-L. Poblador

1. Objectifs

- être capable de construire un budget pour un projet social et/ou socioculturel
- savoir utiliser les informations comptables dans ce contexte
- pouvoir argumenter sur la faisabilité financière d'un projet pour obtenir des subventions

2. Contenu du cours (plan) :

I- Seuil de rentabilité

II- Calculs de coûts

III Plan de financement

IV- Exploitation de la comptabilité des associations

V- Budgets

Bibliographie :

- • Guide pratique des associations loi 1901 3e édition, Rancillac, Serge , 2011, Ed. d'Organisation.
- • Comptabilité de gestion, Gaujet, Raulet, Raulet, Dunod.
- • Créer et gérer son association Loi 1901 2e édition, Tran, Nathalie, 2009, Express éditions.
- • Créer et gérer son association, La Scop La Navette, 2014, Editions territorial.

E56LPMA5 – Gestion des ressources humaines –

*** Gestion des ressources humaines : contextes, dimensions, outils et finalités - N. Pijoan**

- Objectif

Découvrir et comprendre la gestion des ressources humaines dans les organisations. Il s'agit à la fois :

- d'en comprendre les enjeux, défis et finalités
- mais aussi plus concrètement son instrumentation gestionnaire au travers des principales pratiques
- et de repérer les principales problématiques dans les organisations du champ de l'animation sociale et socioculturelle

- Contenu du cours (plan)

Chapitre 1 : l'évolution de la GRH enjeux et modèles

- Les grandes évolutions de la GRH et de la théorie des organisations
- Les principaux modèles de la GRH

Chapitre 2 : les politiques et pratiques de GRH

- De l'entrée dans l'emploi (recrutement) ... à la gestion de l'emploi (GPEC, Formation, Mobilité et carrière).
- Les fondements de la rémunération

Chapitre 3 : les questions contemporaines de GRH dans les organisations de l'animation

- Bibliographie :

Besseyre Des Horts et al. (2012) RH au quotidien - 100 fiches

Cadin et al. (2012) Gestion des ressources humaines - Pratiques et éléments de théories

Allouche (coord.) (2012) L'encyclopédie des ressources humaines, Vuibert, 3^{ème} éd.

*** Ethique de l'animation - W. Malavelle**

- Objectif :

Donner des clés de lecture de la relation salariale dans le champ de l'intervention sociale en analysant les outils mis à disposition des salariés. Poser des éléments de réflexions sur les modes de management dans les entreprises du champ et s'interroger sur d'éventuelles spécificités afin de réfléchir aux écarts entre valeurs affirmées et pratiques développées.

La professionnalisation du champ de l'animation a fait émerger dans les structures des figures nouvelles qui se sont substituées, agglomérées ou ajoutées aux figures originelles. Parmi celle-ci, la figure du

salarié s'est imposée dans un paysage historiquement balisé par la figure du militant. Le droit du travail, le droit conventionnel sont devenu des cadres généraux d'organisation dans les structures de l'animation. Comment cette donne juridique s'articule-t-elle avec les projets d'animation dans les structures ? Comment est-elle prise en compte par les dirigeants bénévoles d'association ? Comment est-elle légitimée par la profession ? Autant de questions dont les réponses fondent une idée éthique de l'animation au travers de ses modes managériaux.

- Contenu du cours (plan)

1/Les IRP

2/La loi sur la représentativité syndicale

3/Terrain avancé de la dérégulation sociale ou organisation expérimentale ?

4/L'exemple de la transposition de gestion concurrentielle dans une organisation associative : l'exemple du Balanced Scorecard de Norton et Kaplan.

5/Un management singulier pour des organisations singulières ?

- Bibliographie

Alain Supiot, *Critique du droit du travail*, Paris, PUF Quadrige, 2002

Marion Peyre et alii, *Le livre noir de l'animation socioculturelle*, Paris, L'Harmattan, 2005

Francis Lebon, *Les animateurs socioculturels*,

loi sur la représentativité syndicale,

Jean-Marie Miramont, *Le métier de directeur*, ENSP, 2007, Chapitre 7 « Pouvoir et autorité »,

François Vatin, *Le salariat, histoire et transformations actuelles*,

Annie Bartoli, *Le management dans les organisations publiques*, Dunod 2005,

Daoud Belaroussi, *Manager des bénévoles*, Juris Association, 2005,

Lionel Prouteau et alii, *Les associations entre bénévolat et logique d'entreprise*, Presses Universitaires de Rennes, 2003.

*** *Participation des salariés à la vie de l'entreprise et management - W. Malavelle (en lien avec l'éthique de l'animation).***

Donner des clés de lecture de la relation salariale dans le champ de l'intervention sociale en analysant les outils mis à disposition des salariés. Poser des éléments de réflexions sur les modes de management dans les entreprises du champ et s'interroger sur d'éventuelles spécificités afin de réfléchir aux écarts entre valeurs affirmées et pratiques développées.

Droit reconnu par la Constitution de la Vème République, la participation des salariés à la vie de l'entreprise est encadrée par des modalités juridiques issues du code du travail et des conventions collectives. Les structures de l'animation n'échappent pas à ces cadres réglementaires. Toutefois, tant l'objet particulier des entreprises de l'animation que la morphologie de la branche professionnelle ou encore la récente professionnalisation du champ ne peuvent que nous questionner sur l'efficacité de ces modalités de participation. Au surplus, si la participation des salariés à la vie de l'entreprise s'appuie sur des modalités juridiques, elle est aussi lisible au travers du mode de management des ressources humaines.

Bibliographie indicative

- Georges Borenfreund, "La représentation des salariés et l'idée de représentation", *Droit Social*, 1991, pages 685 et suivantes.

- Jean-Marie Miramon, "Le métier de directeur", ENSP, 2002, (particulièrement chapitre 7, Pouvoir et autorité).

U5CMA5 – ANALYSE DE PRATIQUES DE L'ANIMATION - STAGE – 284 H - Resp. L. DREYFUSS

E58LPMA5 - STLA (stage) - E. Menou

E57LPMA5 – Régulation – analyse de pratiques (+ TER + projet collectif) – L. Dreyfuss

C'est dans le cadre de cette ECUE qu'est organisée la 1ere partie du projet tutoré et les séances dédiées à l'analyse des pratiques

*** Analyse des pratiques : J. Aldebert**

Des séances animées par demi-groupe.

*** Les séances liées au projet tutoré du 1^{er} semestre porteront sur :**

- Introduction à la méthodologie universitaire
- Le projet
- Le diagnostic
- Le projet du diagnostic à l'évaluation
- Les outils du diagnostic
- Expression et communication
- Retour de stage : analyse des pratiques

*** *Eric Chartier* : Diagnostic et communication. Quelle posture du professionnel ?**

- Objectifs Opérationnel : Favoriser l'appréhension des freins relationnels et communicationnels pour l'animateur sur le terrain en position de diagnostic territorial ou de structure.

- Contenu du cours (plan) :

1 : vision des freins relationnels et communicationnels inhérents à l'activité humaine à travers des auteurs de champs théoriques différents psychologues, anthropologues, sociologues, ethnologues, communication et relations humaines. En partant du postulant suivant « c'est pas parce qu'on sait mieux pourquoi ça marche pas forcément que ça va mieux marcher. Mais ignorer pourquoi éventuellement ça marche pas, alors là, on a toutes les chances que ça marche pas » en lien avec l'axiome de P Watzlawick que pourtant « on ne peut pas communiquer ».

Points abordés : la question de la réalité, la relation à soi-même et à son environnement, les relations de groupe, interculturelles, la question des territoires personnels et du pouvoir etc., en faisant le lien de ces points théoriques avec le quotidien professionnel de l'animateur sur le terrain.

2 : Exercice pratique autour d'un diagnostic territorial d'abord seul, puis en petits groupes à partir d'un diagnostic réel.

Les étudiants ont la problématique du diagnostic réalisé, un résumé du vécu du diagnostic, un plan du contexte, et des éléments sur l'histoire la géographie, les publics concernés, la politique locale etc. Il leur est demandé de se mettre dans la situation de la fin de ce diagnostic et de monter un projet d'animation local à court ou moyen terme. Puis, lors de la restitution, il y a comparaison avec la réalité du terrain. Cela doit leur permettre de vérifier en quoi ils ont pu intégrer certaines notions dans cette situation réelle.

L'objectif plus général est de favoriser chez l'étudiant un questionnement sur SA posture professionnelle à mettre en place

- Bibliographie : (une bibliographie complète sera donnée le jour de l'intervention) :
 - Plusieurs ouvrages de P Watzlawick ; changements, la réalité de la réalité, l'illusion de la réalité, comment réussir à échouer...
 - J L Boutinet, psychologie des conduites de projet
 - Joel de Ronsay, Le Macroscopie
 - Plusieurs ouvrages de E T Hall : le langage silencieux, la dimension cachée
 - E Goffman, des moments et leurs hommes
 - M Pagés ; la vie affective des groupes
 - M Crozier et E Fridberg
 - E Enriquez : de la horde à l'état
 - D Anzieu : le groupe et l'inconscient
- Autres éléments : évolution anthropologique de l'homme depuis 7 millions d'années sur une journée de 24 h, petits jeux sur les sens humains, les moutons de Dirac etc.

*** Projet tutoré – E. Menou (contenu pour le 1^{er} et le 2^d semestre)**

- Objectifs : il s'agit d'apporter aux étudiants des outils, démarches et méthodes utiles à l'élaboration et la mise en place d'un projet au sein de leur structure d'accueil.

Le projet tutoré est conçu comme un encadrement méthodologique qui permettra non seulement aux étudiants de s'outiller mais aussi de construire son identité professionnelle

- Contenu du cours (plan) :

Semestre 1 : diagnostic / approche d'un projet, d'une problématique

Présentation du projet tutoré : objectifs du module, objectifs du stage pratique, attentes de l'université, des étudiants. Posture de l'étudiant/ stagiaire. Articulation avec les autres enseignements. L'utilisation des TER. Modalité de contrôle : Diagnostic (État des lieux), note de synthèse, mémoire.

Introduction à la méthodologie de projet : Finalités, buts, objectifs, moyens, méthodes, contextes, enjeux, public, posture professionnelle... Phasage de l'idée du projet à son évaluation. Les outils tout au long du processus.

Approche du diagnostic (états des lieux), appréhender les enjeux, connaître et comprendre la spécificité du local, élaborer des outils.

La problématique : approche théorique, définition, critères, cheminement.

Ébauche d'une hypothèse de départ : Commande ou proposition ?

Mise en place d'un projet : cheminement d'un projet de sa genèse à sa réalisation: cycle de vie d'un projet (processus évolutif). La gestion du projet : facteurs qui facilitent ou qui entravent la réussite d'un projet

L'évaluation ; approche théorique des critères et indicateurs d'évaluation. Outils à mettre en place

Étude de cas/ Voyage d'étude: mise en place du projet collectif.

Semestre 2 : Mise en œuvre d'un projet, évaluation et perspectives.

Réajustement du projet, progression.

Gérer les changements, intégrer les risques du projet.

Typologie des causes de résistance au changement.

Conduite de réunion participative.

Acquisition d'outils et méthodes favorisant la participation des acteurs concernés dans les différentes phases de réalisation d'un projet.

Gérer les situations conflictuelles.

Évaluation du projet stage pratique : Préconisations d'amélioration.

Rappel :

À chaque retour de stage pratique un temps d'analyse de pratique sera fait avec l'ensemble des étudiants. (Situation/problème, situation/réussite)

Le projet tutoré est construit à partir d'apports théoriques, d'appropriation de démarches, de méthodes, d'outils mais aussi à partir de l'expérience de chacun.

- Bibliographie :

Hormis les bibliographies données par les autres enseignants, des références (ouvrages, textes ou sites) seront données tout au long de l'année en fonction des thématiques abordées.

*** Olivier Noël : Le sens du projet : entre procédure modélisée et démarche heuristique (S5 et S6)**

- Objectif

L'intervention part du postulat que la capacité à raconter l'histoire d'un projet est décisive sur le plan du renforcement de la professionnalité, de la portée politique des actions et de leur évaluation. La conception écosophique d'un projet, défini comme processus, confronte nécessairement le porteur de projet à l'indétermination des situations et à l'indétermination de ses propres actions. Nous développons une approche du projet qui valorise une prise d'initiative « par le bas », la fabrication d'actions d'une expérience à l'autre), une pratique émancipatoire du storytelling (l'art de raconter l'histoire du projet), une professionnalité de la rencontre (la capacité à rencontrer une situation et à rencontrer les différents acteurs concernés par la situation). Pour exemple, nous nous intéresserons à la constitution socio-politique d'un projet conduit par un collectif de jeunes réuni autour d'un centre social. L'enjeu pour le porteur de projet ne réside pas, en priorité, à nos yeux, dans la possibilité d'en prévoir et séquencer l'avenir (le déroulement, la mise en œuvre) mais plutôt d'en réguler le ou les devenirs (les perspectives qui s'ouvrent, l'horizon d'action qui se dégage) en fonction de ses initiatives et de celles des autres protagonistes.

- Contenu du cours (plan) :

1. Étymologie et philosophie du projet.
2. Apports et limites du monopôle méthodologique de l'analyse stratégique
3. Le projet comme heuristique
4. La formulation du problème : donnée ou construite ?
5. Analyse des configurations d'acteurs.
6. Exemple

- Bibliographie :

ANSELME Michel, *Du bruit à la parole. La scène politique des cités*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2000, 277 p.

CITTON Yves, *Storytelling et imaginaire de gauche*, éditions Amsterdam, 2010.

FAURE Alain, POLLET Gilles, WARIN Philippe (Dir.), *La construction du sens dans les politiques publiques - débats autour de la notion de référentiel*, Coll. logiques politiques, L'Harmattan, 1997.

MULLER Pierre, "L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique", *Revue Française de Science Politique*, vol 50, n°2, p. 189-207, avril 2000.

NOËL Olivier, *Jeunesses en voie de désaffiliation : une sociologie politique de et dans l'action publique*, L'harmattan, 2004.

NOËL Olivier, *Sociologie politique de et dans la lutte contre les discriminations : au cœur de l'action*

publique en France (1991-2006), Editions Universitaires Européennes, 2010, 432 p.

SALMON Christian, *Storytelling, la machine à fabriquer les histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte, 2007.

Textes :

Bruno Latour, "L'impossible métier de l'innovation technique", in Philippe Mustar et Hervé Penan, *Encyclopédie de l'innovation*, Paris, Economica, 2003, pp. 9-26 : <http://www.bruno-latour.fr/poparticles/poparticle/po82.html>

Olivier Noël, « Le savoir intermédiaire : le(s) rôle(s) de l'évaluation dans les processus d'intermédiation », 2002, téléchargeable sur le site www.iscra.org

* Intervention de *Felix Luschka*

Précisions données en cours

10. Descriptif des enseignements - Semestre 6

U6AMA5 - METHODES ET LANGAGES - 128 h - Resp. B. PREVOST

E61LPMA5 - Pratiques et cultures professionnelles - 36h

* *L'animation et les réseaux - M. Loiseau-Nail*

• Objectif :

Appréhender l'importance des réseaux d'acteurs dans l'environnement de l'animation professionnelle

• Contenu du cours (plan) :

La notion de réseau : les réseaux dans les sciences sociales

Les réseaux associatifs

Valeurs, objectifs et intérêts communs

Limites et freins

Structuration associative : présentation des grands réseaux nationaux et régionaux

L'animation de réseaux / Travailler en réseau / La fonction d'animateur de réseau

L'exemple du CRAJEP : actions conduites dans le cadre de l'animation du réseau, plus-value du réseau, freins, enjeux actuels...

• Bibliographie :

- Réseau Ecole et Nature, *Fonctionner en réseau : d'après l'expérience des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement*, Les Livrets d'Ecole et Nature, 2002

- Associations, nouvelles pratiques : agir en réseaux sur les territoires, Tribune 2001, n° 148

- Du cercle d'amis à Internet : un monde de réseaux, Sciences Humaines, avril 2000 n°104

- Les réseaux et leurs enjeux sociaux, Bakis H, PUF Que sais-je ? 1993

- Les réseaux d'acteurs sociaux, Boudon R, PUF 2000 L'année sociologique 1997 vol.47 n°1

- Réseau et coordination, Calon M, Economica 1999

- L'intelligence des réseaux, Derruck de Kerkhove, O. Jacob, le Champ médiologique, 2000

*** De l'émancipation à l'institutionnalisation : le projet associatif - E. Menou**

En s'appuyant sur des éléments historiques des associations d'éducation populaire et sur différentes études de cas, il s'agira d'interroger

- L'évolution des projets associatifs au regard des nouvelles politiques publiques : d'un projet de transformation sociale à la délégation de services public. *Marché public, appel d'offre, convention d'objectif, partenariat.*
- Les nouveaux liens entre associations et institutions ; *changement de projet, changement de pratique, changement d'identité professionnelle.*
- L'évolution des nouveaux liens entre administrateurs bénévoles / salariés/ usagers (du militantisme à la professionnalisation). *Développement du pouvoir d'agir.*

EL2LPMA5 - Communication et informatique - 36h

*** Les outils informatiques appliqués à l'animation- S. Bringay**

Contenu précisé en introduction du cours

*** Expression et communication - F. Luschka**

Ce cours est en lien direct avec le projet tutoré.

* Séances du **Projet tutoré**

E63LPMA5 - Ateliers professionnalisants - 36h

*** Economie de la culture – N. Moureau**

Contenu précisé en introduction du cours

*** Publics et politiques de la culture - A. Djakouane**

suite de l'enseignement du S5 (voir descriptif)

*** L'intervention dans les organismes de l'économie sociale et solidaire - B. Prévost**

- Objectif
Maîtriser les concepts de base des différentes approches de la pauvreté et des inégalités (différentes approches de l'exclusion, capacités, empowerment) et les appliquer dans le contexte des problématiques du développement local (application spécifique aux questions alimentaires, au développement rural et aux circuits courts agro-alimentaires – AMAP, coopératives de producteurs, boutiques paysannes, etc.)
- Contenu du cours (plan) :
Première partie : qu'est-ce que le lien social ?
Marché et libéralisme
La pluralité des ordres sociaux
Seconde partie : des capacités à l'empowerment
La complexité des inégalités et de l'exclusion
L'action collective et la démocratie participative

U6BMA5 - PROJET TUTEUR - 158 h - Resp L. DREYFUSS

E64LPMA5 - Méthodologie de projet – 36 h

** Le contenu précis de cette ECUE sera présenté par l'équipe responsable du projet tutoré dès la rentrée de septembre (L. Dreyfuss, E. Menou) + voir descriptif cours E. Menou en S5.*

Maîtriser les étapes de construction, de conduite et d'évaluation d'un projet dans un contexte de stage professionnel :

=> *L'organisation et l'ingénierie du projet / Les outils méthodologiques: analyse et usage des données / La conception de projet dans le champ de l'animation*

Objectifs opérationnels :

Acquérir des outils et méthodes à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet.

- Appréhender les notions de projet, élaborer un diagnostic de situation préalable à l'élaboration d'un projet et d'un plan d'actions.
- Savoir collecter des informations nécessaires à la réalisation et à l'évaluation d'un projet
- Acquérir des outils et méthodes de planification
- Mettre en œuvre le suivi du projet : maîtriser le concept de processus évolutif au sein du projet.
- Acquérir des outils et méthodes favorisant la participation des acteurs concernés dans les différentes phases de réalisation.
- Connaître et comprendre la spécificité du Local (écriture du rapport de stage, mémoire: plan.....)

*** Interventions d'O. Noël (les méthodologies)**

Contenu précisé lors du 1^{er} cours.

E65LPMA5 - Évaluation du projet – 60 h

Le contenu de cette ECUE sera présenté par l'enseignante responsable du projet tutoré - E. Menou

Du diagnostic à l'évaluation du projet

Les méthodes et les outils de l'évaluation

*** Analyse des pratiques – J. Aldebert**

Suite des séances engagées au 1^{er} semestre.

*** Formation « Prévention et Secours Civiques 1 » (PSC1) – C. Sudres**

Intégrée dans le planning du semestre, cette formation est proposée aux étudiants qui ne sont pas encore titulaires du PSC1 ou ceux pour lesquels un recyclage est utile.

*** Connaissance de l'Europe par une approche pluri-dimensionnelle - C. Ballin (I-PEICC)**

Objectif :

- Mieux appréhender la réalité européenne aux regards des pratiques professionnelles de l'animation. Eveiller l'intérêt et le sens de l'analyse chez les étudiants. Mettre en perspective les programmes européens opérationnels à travers des études de cas.

Contenu du cours (plan) :

- Rappel des fondamentaux sur l'histoire de la construction européenne.
- Panorama sur les fonds structurels européens et les inter-actions possibles avec le niveau régional.
- Approche de l'éducation non formelle dans le contexte européen : parcours et processus d'acquisition de connaissance tout au long de la vie.
- Les programmes européens de mobilité : Leonardo da Vinci, PEJA...
- Etudes de cas et analyses.

Bibliographie : sera fournie ultérieurement

** Méthodologie + Enjeux du projet - O. Noël*

E66LPMA5 – TER + Projet collectif – 62 h

** Organisation du séminaire de terrain - E. Menou & L. Dreyfuss*

** Préparer son insertion professionnelle (en collaboration avec le SCUIO-IP)*

Un atelier est organisé par le Scuio animé par des professionnels pour l'accompagnement à la rédaction du CV et lors de l'entretien pour un recrutement. Ci-après les coordonnées de l'Apec à solliciter après l'obtention du diplôme.

U6CMA5 - STAGE ET MEMOIRE PROFESSIONNEL - Resp. : L. DREYFUSS

E67LPMA5 – Ateliers mémoire professionnel

Accompagnement pour l'élaboration du mémoire professionnel

E68LPMA5 - STLA



11. Equipe pédagogique

Ci-après l'équipe pédagogique qui est composée des enseignants et enseignants-chercheurs du département AES et d'autres départements de l'université Paul Valéry Montpellier 3 ainsi que de professionnels du champ.

Nom Prénom	Organisme	Contact / @mail	Thématiques pour l'encadrement de mémoire
ALDEBERT Julien	Formateur IRTS		<i>A voir avec l'enseignant</i>
AMBLARD Karine	FRANCAS	Rés. le Capitole 6 rue des Bougainvilliers 34070 Montpellier kamblard@francaslr.fr Tel : 04 67 06 82 85	Animation de réseau Animation Jeunesse Vie associative
ATTALI Jessica	MCF Droit privé - UPV	Jessica.Attali@univ-montp3.fr	Tous les thèmes relevant du droit du travail et notamment l'insertion professionnelle de tous publics (jeunes, seniors, personnes handicapées,...).
BALLIN Catherine	I PEICC	139 Rue de Bari 34080 Montpellier ipeicc.europe@orange.fr	<i>Pas de direction de mémoire</i>
BERNEISE Rodolphe	DRJSCS Occitanie	rodolphe.berneise@jcs.gov.fr	<i>Pas de direction de mémoire</i>
CARTELIER Jean	MCF associé UPV	Jean.Cartelier@univ-montp3.fr	<i>A voir avec l'enseignant</i>
CHARTIER Eric	Fédération des centres sociaux Directeur du centre socioculturel Vergèze	Centre Socioculturel Marcel Pagnol de Vergèze 99 rue Marcel Pagnol 30310 Vergèze centresocial.vergeze@wanadoo.fr	<i>Pas de direction de mémoire</i>
CHICHIGNOUD Bruno	Maison des adolescents MDA 34	b.chichignoud@mda34.org	<i>A voir avec l'enseignant</i>
DESSEIGNE Serge	Militant associatif		<i>Pas de direction de mémoire</i>
DJAKOUANE Aurélien	MCF sociologie Université Paris Ouest Nanterre La Défense	aurelien.djakouane@gmail.com	Pratiques culturelles / Publics de la culture / Pratiques amateurs / Médiation Professions artistiques et culturelles / Politiques culturelles

DREYFUSS Laurence	MCF Sc. de gestion UPV	Bureau G 319 Boite aux lettres H11 laurence.dreyfuss@univ-montp3.fr 04 67 14 25 28	Engagement - métiers - identité professionnelle - gouvernance – réseaux
DUPIN- MEYNARD Félix	Chercheur CEPEL		<i>Pas de direction de mémoire</i>
LOISEAU-NAIL Marianne	CRAJEP-LR coordinatrice - animatrice de réseau	MIN 281, Avenue du Marché Gare 34070 Montpellier Mail : contact@crajep-lr.fr / Tel : 06 42 69 77 83	Animation de réseau Jeunesse – éducation populaire Economie Sociale et Solidaire
LUSCHKA Félix	PRAG Sc. du langage UPV	felix.luschka@univ-montp3.fr	<i>A voir avec l'enseignant.</i>
MALAVELLE William	USPAOC CGT	william.malavelle@wanadoo.fr	Pratiques d'animation culturelle et cultures juvéniles - pratiques d'animation culturelle et cultures populaires - pratiques d'animation et valeurs de l'éducation populaire
MENOU Evelyne	Militante associative (I.PEICC)	evelyne.menou@univ-montp3.fr	Médiation culturelle et artistique - Démocratie participative, développement du pouvoir d'agir - Engagement, vie associative et éducation populaire - Animation de réseau - Politique de la ville
MORLAAS- AUDEMART Maud	MCF Droit privé - UPV	Bureau G 319 04 67 14 25 28 maud.morlaas-courties@univ-montp3.fr	Droit des associations - champ de la santé
MOUREAU Nathalie	PU Sc. Economiques - UPV	Bureau G 324 nathalie.moureau@univ-montp3.fr	Thématiques liées à la culture et économie de la culture
NAPOLEON Renaud	Chargé de développement des formations FRANCAS LR	Rés. le Capitole 6 rue des Bougainvilliers 34070 Montpellier 04 67 06 82 88 rnapoleon@francaslr.fr	<i>Pas de direction de mémoire</i>
NOEL Olivier	MCF associé – Sociologie politique - UPV	olivier.noel@univ-montp3.fr	Prévention et lutte contre les discriminations
PIJOAN Natacha	MCF Sc. de gestion UPV	Bureau G321 natacha.pijoan@univ-montp3.fr	- La Diversité (seniors, égalité homme-femme, ...). - Les champs de la GRH.
POBLADOR Jean Luc	PRAG Sc. de gestion UPV	jean-luc.poblador@univ-montp3.fr	Calculs de coûts, élaboration de budget, plan de financement, détermination de la faisabilité d'un projet

PREVOST Benoit	MCF Sc. économiques – UPV	Bureau G316 benoit.prevost@univ-montp3.fr	Lutte contre la pauvreté et les inégalités - circuits courts et développement local - démocratie participative et développement local.
BRINGAY Sandra	PU. Informatique – UPV	sandra.bringay@univ-montp3.fr	<i>Pas de direction de mémoire</i>
VALLADE Delphine	MCF Sc. économiques - UPV	Bureau A122 delphine.vallade@univ-montp3.fr	Economie sociale et solidaire : secteur sanitaire et social ; Associations / pouvoirs publics ; Innovation sociale Politiques sociales : emploi, insertion ; Temps de travail et temps sociaux ; Histoire de la protection sociale.

